

Ville de Rivière-Salée



Budget primitif
Mars 2012
Service financier

Le budget : principes fondamentaux

Le budget est un acte prévisionnel du conseil municipal :

- Sauf exception il doit être adopté au plus tard le 31 mars ;
- Il prévoit les dépenses et les recettes de fonctionnement et d'investissement pour l'année.

Outil de contrôle, il autorise le maire :

- à engager et exécuter les dépenses dans la limite des crédits votés ;
- à percevoir les recettes votées.

L'adoption du budget est un acte essentiel de l'exécutif pour l'année en cours.

Annualité, unité, universalité, équilibre : des obligations essentielles

- Le budget est prévu, voté et exécuté pour l'année civile ;
- Un seul document doit consigner l'ensemble des ressources et des charges de la collectivité ;
- Toutes les recettes et toutes les dépenses sont inscrites intégralement et séparément ;
- L'équilibre doit être réel et sincère.

Le budget est adopté par section, par chapitre.
La reprise des résultats de l'exercice antérieur est autorisée dès l'adoption du budget primitif.

Le budget s'articule dans deux sections

FONCTIONNEMENT	
RECETTES	DEPENSES
Octroi de mer	Charges
Dotations	Salaires
Impôts & Taxes	Budgets annexes
Produits divers	Autofinancement

Les opérations de gestion courante ont consigné dans la section de fonctionnement.

Les investissements sont les opérations qui contribuent à une variation du patrimoine.

INVESTISSEMENT	
RECETTES	DEPENSES
Autofinancement	Capital dette
Subventions	Etudes
Produits divers	Travaux
Emprunt	

L'exécution budgétaire de 2011

		Prévision	Réalisation	%	Solde
FONCTIONNEMENT					
Recettes	A	14 277 845 €	14 043 211 €	98,4%	61 717 €
Dépenses	B		13 981 494 €	97,9%	
INVESTISSEMENT					
Recettes	C	6 457 500 €	2 897 763 €	44,9%	97 237 €
Dépenses	D		2 800 525 €	43,4%	
		Excédent comptable de clôture (non compris restes à réaliser)			
		(A-B) + (C-D)			158 954 €
		Restes à Réaliser			-538 204 €
		Résultat au 31 décembre 2011			-379 250 €

Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses ont été stabilisées en 2011 :

- La masse salariale a été contenue,
- + 590.000 € pour les charges à caractère général.

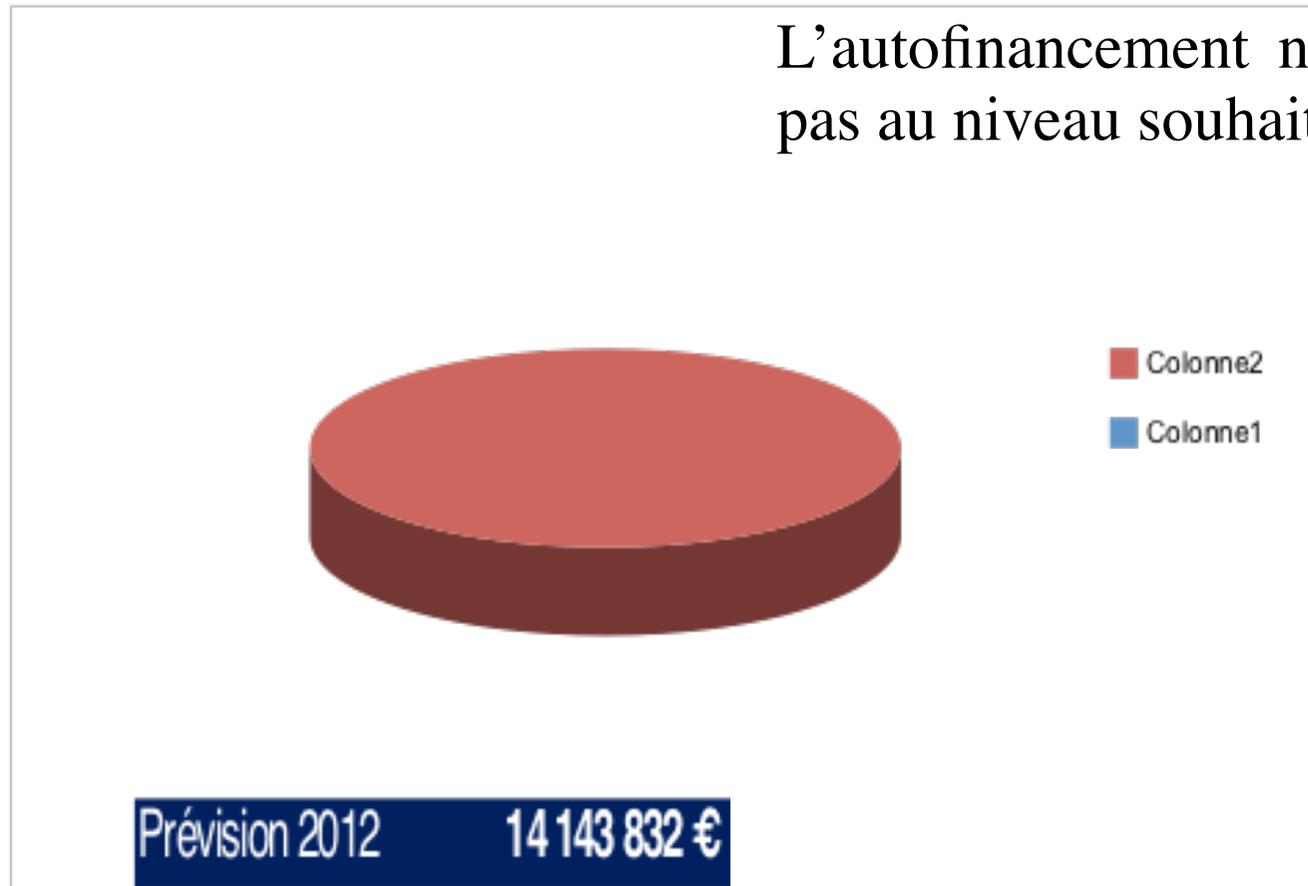
L'animation périscolaire pèse sur le fonctionnement.

L'effort de verrouillage des dépenses de la section doit être maintenu en 2012.

Il importe de reconstituer l'autofinancement au bout de 2 ou 3 exercices budgétaires.

Les dépenses de fonctionnement

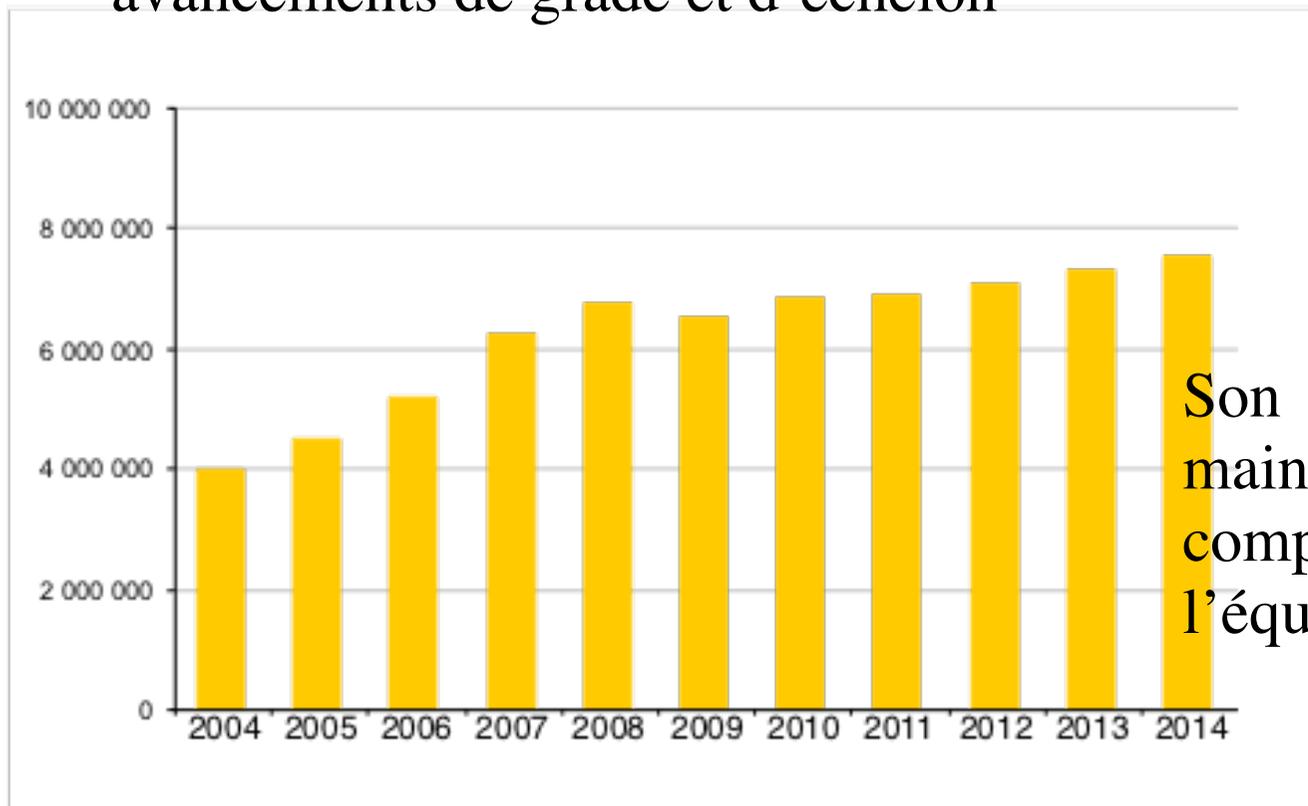
L'autofinancement ne sera toujours pas au niveau souhaitable en 2012.



Evolution de la masse salariale

Hypothèse retenue :

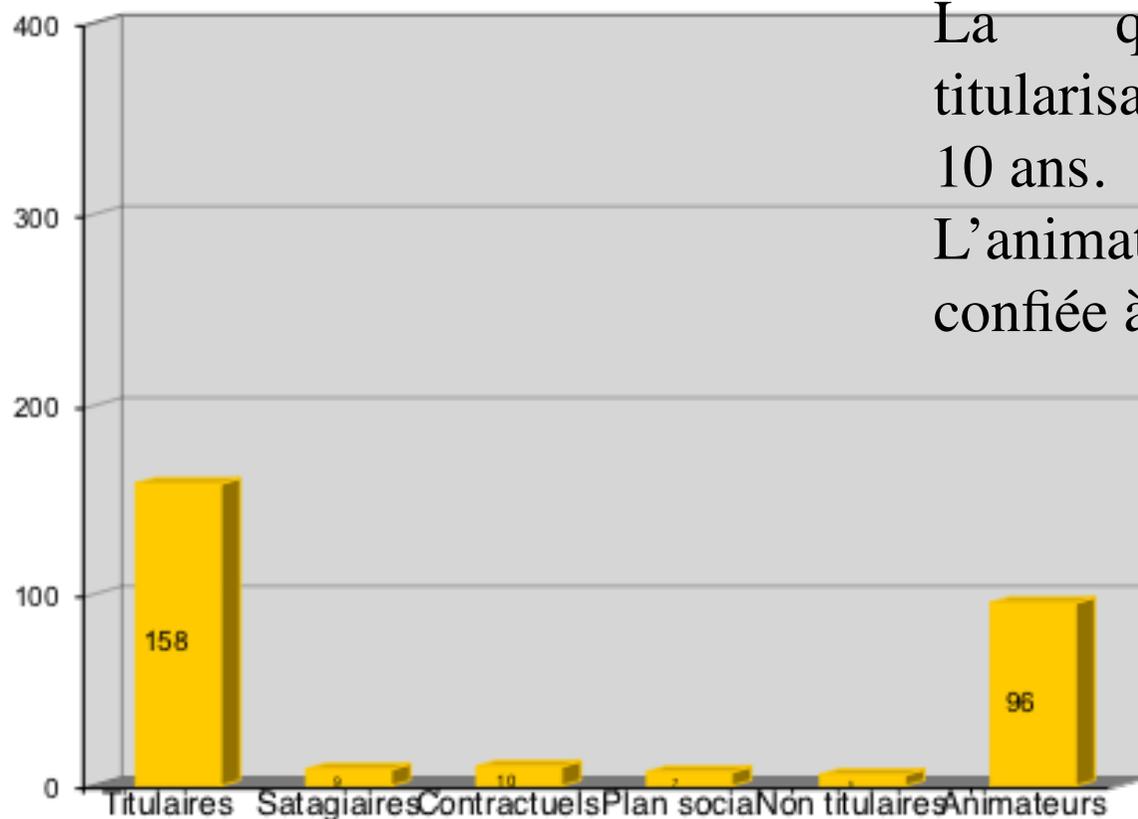
- Augmentation annuelle limitée à 3%, destinée à absorber les avancements de grade et d'échelon



Son volume doit être maintenu à un niveau compatible avec l'équilibre budgétaire

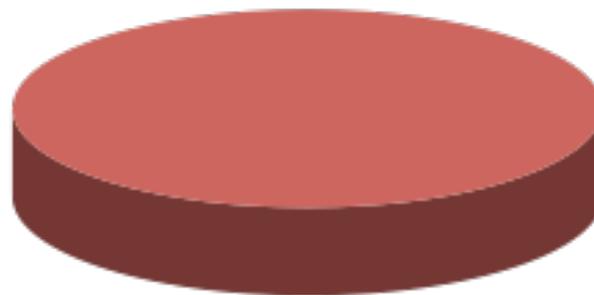
Les effectifs en 2012

La Ville emploie 190 Agents permanents au 1er janvier ;
La question de la titularisation a été réglée en 10 ans.
L'animation périscolaire a été confiée à Jikaélé.



Les recettes de fonctionnement

L'ETAT a gelé ses dotations depuis 2010 ;
Notre collectivité doit augmenter ses recettes propres.



Prévision 2012 14 143 832 €

L'octroi de mer et le FIRT en 2012

- Dépendant directement de l'activité portuaire, il constitue le socle de la section de fonctionnement des Communes ;
- Cette recette avait subi de plein fouet les effets des mouvements sociaux de 2009, la perte s'élevant à plus de 300.000 € pour notre collectivité ;
- L'augmentation de recette de 2,1% de 2010 à 2011 est loin des 6,5% annuels habituels.
- Le F.I.R.T, taxe sur les produits pétroliers, a régressé de 4,5% de 2010 à 2011.

La fiscalité locale en 2012

À taux constants, l'augmentation du produit est estimée à 120.000 €.

Après 2 baisses des taux en 2006 et 2007, suivie de 3 années de pause, le taux de la taxe d'habitation avait été relevé en 2011.

	Martinique	Rivière-Salée	Rivière-Salée	13 179
	2011		2012	./habitant
Taxe d'habitation	27,76%	13,55%	13,55%	1 060 152 € 80 €
Foncier bâti	26,27%	26,05%	26,05%	1 853 197 € 141 €
Foncier non bâti	24,53%	19,71%	19,71%	21 839 € 2 €
TOTAL Recettes :			2 935 188 €	

L'autofinancement en 2012

L'érosion des marges de manœuvre depuis 2009 s'est confirmée ;
L'autofinancement brut dégagé ne couvre pas le remboursement du capital des emprunts. Cette couverture est encore assurée par des moyens subsidiaires :

DEPENSES		RECETTES	
Capital emprunts	802 754 €	Autofinancement	359 157 €
		FCTVA , TLE	447 000 €
		Réserves	
		Amortissement	420 132 €
	802 754 €		1 226 289 €

Programme d'investissement en 2012

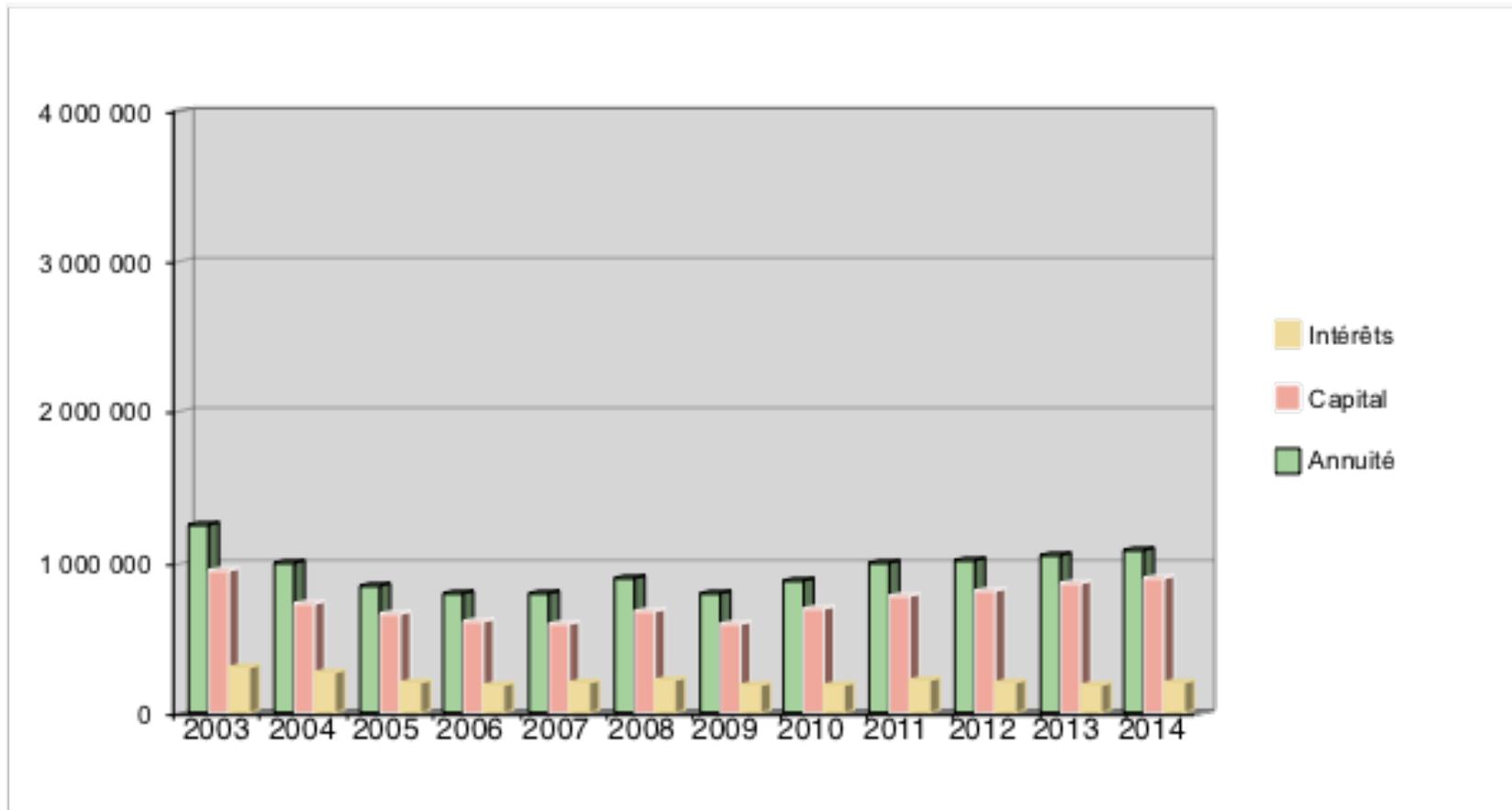
Opérations	Report	BP 2012	TOTAL
Ecole de Fonds Masson	1 934 209 €	600 000 €	2 534 209 €
Maison des séniors	36 968 €	550 000 €	586 968 €
Palais des sports		253 900 €	253 900 €
Plateau sportif Desmarinières		266 165 €	266 165 €
Stade Herman PANZO		124 307 €	124 307 €
Installations associatives		113 200 €	113 200 €
Ecoles, marchés, mairie	61 936 €	151 160 €	213 096 €
Voirie routière		1 026 343 €	1 026 343 €
Eclairage public		166 850 €	166 850 €
Autres ...	105 288 €	136 360 €	241 648 €
TOTAL	2 138 401 €	3 388 285 €	5 526 686 €

Le financement des investissements

Le niveau élevé du FCTVA a été contractualisé avec l'ETAT.



Emprunt : une stratégie prudente



L'A.F.D. préconisait en 2011 de limiter l'emprunt annuel à hauteur de 500.000 € pour les 3 exercices à venir.

L'équilibre général du B.P 2012

FONCTIONNEMENT				
Dépenses		Recettes		%
Autofinancement	359 157 €			
TOTAL Section	14 143 832 €	TOTAL Section	14 143 832 €	67,5%
INVESTISSEMENT				
Dépenses		Recettes		
		Autofinancement	359 157 €	
		Emprunt nouveau	800 000 €	
TOTAL Section	6 797 320 €	TOTAL Section	6 797 320 €	32,5%
TOTAL BUDGET	20 941 152 €		20 941 152 €	100%

Un équilibre budgétaire fragile en 2012

Depuis 2 ans, quelques clignotants sont allumés :

- Le niveau insuffisant de l'autofinancement
- L'octroi de mer, fragilisé depuis 2009
- Les dotations de l'ETAT, gelées au moins jusqu'en 2014

La reconfiguration budgétaire actuelle de l'ETAT, celle à venir de la future collectivité unique Département/Région ... ouvrent une période d'observation au niveau communal.

La mutation de la taxe professionnelle, la disparition annoncée de l'Octroi de mer en 2014 ajoutent à la prudence.